

# L'Èvre au Site de Courossé



Randonnée n°844693

Une randonnée proposée par philrandovilaine

Rivière emblématique des Mauges, l'Èvre étire ses 120km au fil de méandres enfoncés dans le plateau. Elle finit sa course dans la Loire, à deux pas de Saint-Florent-le-Vieil. Le site de Courossé couvre l'un des plus beaux méandres de cette jolie rivière et permet une vue panoramique sur la campagne environnante et ses nombreux clochers

<b>Durée :</b>	2h15	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	6.85km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	114m	<b>Activité :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	112m		
<b>Point haut :</b>	66m	<b>Commune :</b>	Saint-Pierre-Montlimart (49110)
<b>Point bas :</b>	12m		

## Description

Parking de l'aire aménagée à proximité du Moulin de Gévrise.

**(D/A)** Remonter le chemin qui conduit au parking, puis suivre la route vers la droite qui remonte vers la ferme de la Massonnière. En contrebas de celle-ci, la route longe le haut de la falaise, une cinquantaine de mètres au-dessus de l'Èvre. Le versant boisé laisse entrevoir le miroitement de l'eau qui coule.

Poursuivre sur la route jusqu'au carrefour suivant et prendre à droite vers la ferme de Courossé.

**(1)** Au niveau de l'étang situé en contrebas, prendre la sente à gauche de la route, qui descend le long de la limite entre deux parcelles. En période d'herbes hautes, cette sente peut être moins marquée. Suivre la limite des parcelles puis le ruisseau qui s'échappe de l'étang jusqu'à la rivière et continuer en longeant la berge droite jusqu'à l'ancien Moulin de Courossé.

**(2)** Passer sur la rive gauche par la passerelle au niveau du moulin. Une partie de l'année, les parapets de cette passerelle sont abaissés pour ne pas opposer de résistance aux flots, lorsque la rivière déborde de son lit, un panneau d'interdiction de passage est apposé de chaque côté. La passerelle reste franchissable mais à vos risques et périls (très limités si l'eau ne passe pas au-dessus).

Remonter la falaise par le chemin de croix escarpé qui débouche à la Croix de Courossé. Ce chemin de croix, qui démarre à gauche de l'ancien moulin, est jalonné de stations en mosaïque, dues à un artiste local. Prenez le temps de les admirer.

**(3)** Arrivé à la Croix, un très beau panorama s'offre à vous. La ferme qui est située au milieu du méandre, porte le nom de "Ferme du Pape", en souvenir du don qui fut fait par l'ancien propriétaire à Léon XIII.

Dos à la croix, prendre la belle avenue qui remonte vers le Château de la Baronnière.

**(4)** Face à la grille du château, prendre à droite le chemin qui redescend vers la rivière.

**(5)** Peu avant le moulin, prendre à gauche au niveau des ruines qui sont adossées à la falaise. Le chemin se poursuit en rive gauche, au fil du chemin puis des prairies qui longent l'Èvre. Des passages aménagés permettent de franchir les clôtures. En présence d'animaux, évitez-les et ne coupez pas les troupeaux.

**(6)** Le passage sur l'autre rive se fait par la digue qui barre la rivière en amont du moulin de Gévrise. Si le déversoir central reste généralement en eau, ce n'est pas le cas de cette digue qui est franchissable une grande partie de l'année. En cas de couverture par l'eau (et si vous ne l'avez pas vérifié avant de démarrer le parcours, il ne vous reste plus qu'à faire le chemin à l'envers.

Un fois la rive droite à nouveau atteinte, remonter le chemin qui passe devant les bâtiment, puis à nouveau à droite pour traverser

## Points de passages

**D/A Parking de l'aire aménagée de Gévrise**  
N 47.305746° / O 1.030989° - alt. 21m - km 0

**1 Sur la route de Courossé, sente à gauche**  
N 47.311012° / O 1.041675° - alt. 40m - km 1.99

**2 Passerelle du Moulin de Courossé - Èvre (rivière)**  
N 47.319683° / O 1.038929° - alt. 18m - km 3.65

**3 Croix de Courossé**  
N 47.320308° / O 1.038006° - alt. 39m - km 3.84

**4 Grille du château de la Baronnière**  
N 47.320657° / O 1.034766° - alt. 61m - km 4.13

**5 Moulin de Courossé**  
N 47.319523° / O 1.038263° - alt. 22m - km 4.52

**6 Digue du Moulin de Gévrise**  
N 47.308304° / O 1.032332° - alt. 13m - km 6.37

**D/A Parking de l'aire aménagée de Gévrise**  
N 47.305775° / O 1.030989° - alt. 21m - km 6.85

l'aire aménagée. Avant de retrouver le parking, remarquer les haies plessées qui bordent le chemin. Les végétaux sont entaillés pour être couchés à l'horizontale, mais ils restent vivants et produisent du nouveau bois. L'ensemble constitue des haies quasiment infranchissables (D/A).

### Informations pratiques

(D/A) Aire aménagée aux abords du Moulin de Gévrise.

Parcours à emprunter en période de basses eaux dans l'Èvre, le retour se faisant par la digue du Moulin de Gévrise, qui peut être couverte d'eau. En cas d'incertitude, jeter un coup d'œil à ce passage, situé 300m environ au Nord du départ, en descendant le chemin qui part du parking vers la rivière

Le circuit empruntant des prairies à foin, des bottes ou des guêtres peuvent être indispensables avant la fauche et par temps humide ou rosée, si vous ne souhaitez pas finir les pieds trempés.

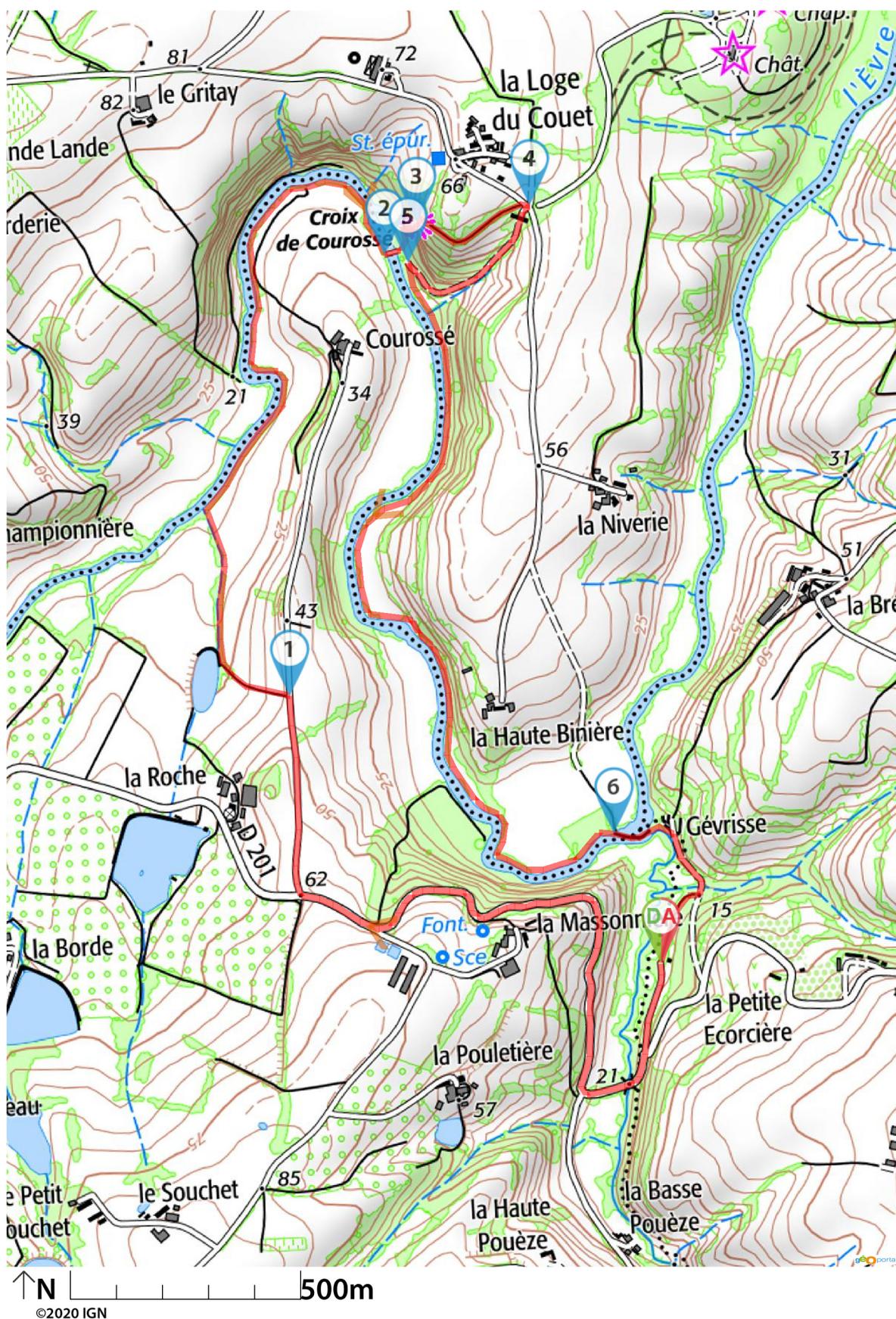
Circuit non autorisé aux chiens en raison des passages dans les prairies où peuvent séjourner des animaux.

### A proximité

À deux pas de la Croix de Courossé, se situe le Château de la Baronnière. C'est de ce lieu que partit le Général Bonchamp, un des chefs vendéens, poussé au combat par des gars de la Chapelle Saint-Florent. Bien que situées en Maine-et-Loire, les Mauges furent un des hauts lieux des guerres de Vendée. Le rouge des célèbres mouchoirs de Cholet viendrait du sang des combattants tués lors des combats.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-l-evre-au-site-de-courosse/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

## du visorandonneur

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.